

BIODIVERSITÉ VERS UNE FUSION ENTRE L'AFB ET L'ONCFS

Le Gouvernement a décidé de créer au 1^{er} janvier 2020 un nouvel établissement public reprenant les missions de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Objectif : améliorer la coordination des services et opérateurs du ministère de la transition écologique et faire converger l'action des politiques de l'eau avec celles de la biodiversité.

L'Agence Française pour la biodiversité (AFB) a été créée le 1^{er} janvier 2017 par la fusion de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), l'Atelier technique des espaces naturels (Aten), l'Agence des aires marines protégées (AAMP) et les Parcs nationaux de France (PNF). Mais elle n'a pas intégré l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), les instances dirigeantes de cet organisme ayant souhaité que l'autonomie de la filière chasse soit reconnue et préservée.

Le Gouvernement s'apprêterait à passer outre ce refus, en légiférant par ordonnance et en créant au 1^{er} janvier 2020, un nouvel établissement public reprenant les missions de l'AFB et de l'ONCFS. Cette fusion doit permettre de rapprocher les expertises jugées complémentaires de ces deux établissements, tout deux au service de la reconquête pour la biodiversité et renforcer l'exercice de la police de l'environnement, en la répartissant mieux dans l'espace et dans le temps, tout en articulant la

Le numéro de Décembre de la revue
L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES
sera consacré au thème :

**Boues urbaines
et industrielles :
gestion et
traitement**

Autres thèmes :

- Les canalisations d'eau potable
- Assainissement non collectif : les filtres plantés
- Détecter un réseau
- Choisir : une vanne papillon
- Les pompes doseuses

Thème du prochain numéro

Eaux pluviales

(Janvier)

 **L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES**

Les auteurs intéressés par la parution gratuite d'un article sont invités à contacter la rédaction au **01 44 84 78 79** ou par mail à **vjohanet@editions-johanet.com**



Nominations

MTES : Emmanuelle Wargon est nommée secrétaire d'État auprès du ministre d'État, François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, le mardi 16 octobre 2018, à la suite du remaniement ministériel.

MTES – Cabinet : Thomas Lesueur a été nommé directeur adjoint du cabinet de François de Rugy. Sophie-Dorothee Duron est nommée conseillère en charge de la biodiversité, de l'eau et de la mer.

DDCS de la Manche : Ghislaine Borgalliasne, inspectrice de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle, est nommée directrice départementale de la cohésion sociale de la Manche à compter du 1^{er} octobre 2018.

DDT de l'Indre : Florence Cottin (IGPEF), est nommée directrice départementale des territoires de l'Indre à compter du 1^{er} octobre 2018.

DDT des Alpes de Haute-Provence : Eric Daluz (ICTPE), est nommé directeur départemental adjoint des territoires des Alpes-de-Haute-Provence à compter du 1^{er} octobre 2018.

DDCS des Yvelines : Christine Jacquemoire (IAS), est nommée directrice départementale de la cohésion sociale des Yvelines à compter du 1^{er} octobre 2018.

DDT des Yvelines : Isabelle Derville (IGPEF), est nommée directrice départementale des territoires des Yvelines à compter du 8 octobre 2018.

DDPP des Yvelines : Jean-Bernard Baridon (DDCCRF), est nommé directeur départemental de la protection des populations des Yvelines à compter du 11 octobre 2018.

DDT de la Vienne : Stéphane Nuq (IDAE), est nommé directeur départemental adjoint des territoires de la Vienne à compter du 15 octobre 2018.

DDAF de Guyane : Pierre Papadopoulos (IGPEF), est nommé directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Guyane à compter du 1^{er} octobre 2018, en remplacement de Mario Charrière appelé à d'autres fonctions.



Traitement des effluents industriels

Concentrer pour mieux traiter

Evaporation, cristallisation, stripping, traitement membranaire

Depuis plus de 20 ans, France Evaporation développe et construit des installations de traitement des effluents industriels efficaces, économiques et respectueuses de l'environnement.



PERFORMANCE

Jusqu'à 99 % de réduction des volumes d'effluents



ÉCONOMIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

A partir de 2,50 €/m³ traité



RECYCLAGE DE L'EAU / ZERO LIQUID DISCHARGE

- Evaporation
- Cristallisation



ESSAIS ET ANALYSES

Validation des performances, des produits et co-produits



UNITÉS MOBILES

Disponibles sous 5 jours ouvrés, pour des traitements temporaires ou d'urgence



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Diminution de la consommation d'eau (recyclage)
- Rejet au milieu naturel



Zone Industrielle A de Seclin, rue René Cauche - 59139 Noyelles-les-Seclin

Téléphone : 33 (0)3 2000 1750 - Fax : 33 (0)3 2000 1759

www.evaporation.fr - contact@evaporation.fr

DDPP de Saône et Loire : Patricia Letournel (IPCCRF), est nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de Saône-et-Loire à compter du 22 octobre 2018.

DDPP de Lot-et-Garonne : Jean-Marc Toullieu (ICSPV), est nommé directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de Lot-et-Garonne à compter du 22 octobre 2018.

DDCS du Puy-de-Dôme : Didier Couteaud (IAS), est nommé directeur départemental de la cohésion sociale du Puy-de-Dôme à compter du 23 octobre 2018.

DDTM du Gard : Patrick Alimi, attaché d'administration hors classe, est nommé directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Gard à compter du 1^{er} novembre 2018.

DDT des Ardennes : Julie Brayer Mankor (ICPEF), est nommée directrice départementale adjointe des territoires des Ardennes à compter du 1^{er} novembre 2018.

DDPP de la Haute-Vienne : Marie-Pierre Muller (ICPEF), est nommée directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Vienne à compter du 1^{er} novembre 2018.

DDT de l'Allier : Olivier Petiot (ICTPE), est nommé directeur départemental adjoint des territoires de l'Allier à compter du 2 novembre 2018.

DDT de la Savoie : Hervé Brunelot (ICPEF), est nommé directeur départemental des territoires de la Savoie à compter du 5 novembre 2018.

DDPP du Morbihan : Jean-Michel Chappron (IGSPV), est nommé directeur départemental de la protection des populations du Morbihan à compter du 5 novembre 2018.

DDT de la Nièvre : Nicolas Hardouin, attaché d'administration hors classe, est nommé directeur départemental des territoires de la Nièvre à compter du 5 novembre 2018.

DDT de l'Orne : David Di Dio Balsamo (IDAE), est nommé directeur départemental adjoint des territoires de l'Orne à compter du 12 novembre 2018.

prévention et le contrôle. Un établissement unique doit permettre de gagner en lisibilité pour tous ses interlocuteurs et de mettre l'ensemble de ses forces aux services d'orientations stratégiques convergentes.

Ce nouvel établissement, dénommé à titre provisoire et neutre AFB-ONCFS, doit se construire autour de cinq missions essentielles: la police de l'environnement et sanitaire, la connaissance, la

recherche et l'expertise sur les espèces et les milieux, l'appui à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité, la gestion et l'appui à la gestion d'espaces naturels, et enfin, la mobilisation de la société civile et des acteurs. Ces cinq missions s'exerceront à tous les niveaux territoriaux.

La structure du conseil d'administration et des cinq collèges qui le composeront n'est pas connue et sera fixée par décret. ●

CHANGEMENT CLIMATIQUE: LE GRAND SUD-OUEST SE MOBILISE

Deux Préfets de région, un Préfet coordonnateur de bassin, un Président de Comité de bassin et un directeur général d'une agence de l'eau se sont mobilisés pour créer l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, et formaliser le lancement d'une action commune pour répondre au défi de la ressource en eau dans le grand Sud-Ouest.



Réunis à Bordeaux le 17 octobre dernier, les membres de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, ont réaffirmé l'urgence à engager des mesures concrètes pour répondre à la vulnérabilité du bassin Adour-Garonne face aux effets du changement climatique, dont le déficit hydrologique actuel de 250 millions de m³ atteindra 1,2 milliard de m³ à échéance de 2050.

Réunis à Bordeaux le 17 octobre dernier, les membres de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, ont affirmé leur volonté d'engager, dès maintenant, des mesures concrètes pour répondre à la vulnérabilité du bassin Adour-Garonne face aux effets du changement climatique.

Un changement climatique, qui au niveau local, a d'ores et déjà des effets importants sur la ressource en eau: les modèles prédisent que le déficit actuel,

de l'ordre de 250 millions de m³ entre besoins et ressources en eau, pourrait atteindre (à stocks, objectif environnemental et usages constants) plus d'un 1,2 milliard de m³ en 2050! Parallèlement, ce même territoire devra accueillir une population supplémentaire estimée au minimum à 1,5 million d'habitants.

Autant dire que les réponses classiques ne suffiront pas. Il faut dès à présent faire évoluer les comportements et faire